

Éditos



Isabelle CrollePrésidente de Partage 44



Nathalie Chemin-Faisant Directrice de Partage 44

En 2020, devant cette crise inattendue, Partage 44 a fait face, pour maintenir le cœur de son métier- l'inclusion par le travail des personnes en difficultés- et soutenir ainsi ses salariés en parcours.

Partage 44, par l'efficacité et l'engagement de son équipe, a garanti son activité et ses missions auprès de client·e·s professionnel·le·s et particulier·e·s. 2020 se termine de façon équilibrée et permet par ailleurs la réalisation de nos projets : ceci grâce à la gestion raisonnable de notre association, grâce au soutien exceptionnel des politiques publiques et grâce à la générosité et aux dons de nos adhérent·e·s et client·e·s.

Notre activité solidaire et sociale, utile et engagée, a tenu bon, s'est adaptée... et se projette en 2021 avec un objectif de qualité pour nos clientes et d'insertion professionnelle pour nos salariées.

Toute crise renforce l'exclusion, les inégalités sociales et territoriales.

Partage 44 va contribuer, à son échelle, à réduire ces inégalités, à favoriser l'inclusion par le travail, à accompagner les personnes en difficultés. Telle est notre mission, avec vous tous et toutes : client·e·s, équipe, bénévoles et financeurs.

Cette période va générer de nouveaux comportements, de nouvelles façons de travailler, faire émerger des valeurs. Toute notre équipe s'inscrira dans cette dynamique. Merci à notre équipe de permanent es et à son efficacité dans un contexte bousculé, guidée par Nathalie Chemin Faisant, notre directrice, Merci à nos bénévoles qui ont prolongé, à distance, leur implication.

Merci à nos clientes pour leur soutien, le maintien de leurs prestations et leur engagement solidaire,

Merci à nos financeurs pour les aides apportées dans cette période de crise et leur soutien institutionnel.

2020 aura été un millésime inédit. J'ai conscience des efforts consentis par chacun et chacune mais c'est en restant en mouvement tout au long de l'année et en faisant preuve d'adaptabilité que tous ensemble nous avons pu surmonter cette épreuve sans précédent.

Je tenais sincèrement à vous remercier, salarié·e·s permanent·e·s, salarié·e·s en parcours, bénévoles, membres du Conseil d'Administration, client es, partenaires, pour votre engagement au quotidien. C'est loin d'être terminé et il nous faut garder cette volonté de contribuer à rendre possible « le droit au travail pour Chaque Personne » et rester confiants en nous-mêmes sur notre capacité à braver cette crise et ce défi. Je crois fermement que nos valeurs, nos engagements nous permettront de l'affronter. 2020 aura été l'occasion de nous réorganiser, de nous réinventer et d'avoir encore plus à cœur de contribuer au retour à l'emploi durable pour tous et toutes.

Cette année, nous avions pour objectif de mettre en route une nouvelle offre de services en ressources humaines à proposer aux professionnel·le·sː le diagnostic VITA AIR. Cette démarche formalise l'évolution de notre offre vers des dispositifs toujours plus inclusifs. La crise a impacté l'organisation et les activités de nombreux·ses professionnel·le·s. Néanmoins, cette période peut être propice à l'innovation ou à l'adaptation de certains process.

Notre enjeu 2021, dépasser notre rôle de « tremplin » vers l'emploi en accompagnant les professionnel·le·s dans le recrutement et en contribuant à la sécurisation des parcours d'emploi.

Je souhaite à tous et à toutes que 2021 soit celle du renouveau, de la bienveillance et riche en innovations et projets.

« Donnons-nous les moyens de l'inclusion ».

Une année particulière

Depuis Mars, Partage 44, ses équipes de permanent·e·s et ses salarié·e·s en parcours ont dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'organisation pour garantir la sécurité de tous.

Le premier confinement

La suspension des prestations :

Avec près de 400 client·e·s régulier·e·s et de très nombreuses demandes ponctuelles enregistrées sur la fin mars, le confinement nous a obligé à prouver notre capacité à être organisés et réactifs!

Toute l'équipe s'est mobilisée pour soutenir les pôles chargés des «mises à disposition» mis à rude épreuve les 16 et 17 mars pour suspendre les prestations. Nous avons également dû répondre aux nombreuses interrogations de nos salarié·e·s. Les difficultés de compréhension du français ont rajouté des inquiétudes au climat d'incertitude ambiant.

L'adaptation du service

Le 17 mars au soir, Partage 44 fermait officiellement ses bureaux pour raison de confinement. L'ensemble des prestations ont été suspendues et seule la directrice, la comptable et la chargée de développement et de communication ont été mises en télétravail. Le reste de l'équipe a basculé en arrêt maladie pour garde d'enfants ou en chômage partiel.

La gestion administrative

L'administratif tient une place très importante dans notre quotidien d'Association Intermédiaire, mais la crise sanitaire a démultiplié cette charge de manière très importante : dossier de demande de prise en charge du chômage partiel, calcul de la

perte d'activité, déclaration des heures perdues... et veille sociale et juridique pour suivre l'évolution des directives officielles.

Il a également fallu revoir notre procédure pour récupérer les relevés d'heures de nos salarié·e·s qui avaient travaillé sur la première quinzaine de mars. Un nouvel outil de déclaration en ligne a donc été déployé en urgence!

La solidarité : Valeur forte en cette période

Un appel aux dons a été adressé à nos client·e·s afin de maintenir les salaires des salarié·e·s en parcours au moment où ils n'étaient pas encore éligibles au dispositif du chômage partiel.

Grâce à la mobilisation du COORACE, nos salarié-e-s en parcours ont finalement pu intégrer ce dispositif de chômage partiel.

Cette mesure était indispensable pour maintenir leur situation financière déjà très précaire.

Une communication a été faite à l'ensemble de nos client-e-s pour préciser l'ouverture de ce dispositif.

Beaucoup d'entre eux/elles ont néanmoins souhaité soutenir Partage

44 et ses équipes durant cette période.

4 956 € de dons ont ainsi été enregistrés sur la période de Mars à mai 2020. Une belle preuve que les valeurs portées par l'Association sont fortement partagées par nos client-e-s!

4 956 €

de dons
récoltés

Une année particulière suite...

En bref

MARS:

CONFINEMENT

PREMIER

• Arrêt des prestations : 17 mars • Nombre de client·e·s actif·ve·s : 417 • Heures réalisées du 01 au 17/03 : 2 504.75 • Heures perdues du 17 au 31/03 : 2 387.50

• Chômage partiel: 3018 h pour 92 salarié·e·s en parcours et 242 h pour 3 permanent·e·s

AVRIL:

• Heures programmées perdues : 4587.00

· Chômage partiel: 4964 h pour 88 salarié·e·s en parcours et 560 h pour 8 permanent·e·s

• Reprise exceptionnelle des prestations chez 3 client·e·s à compter de fin avril.

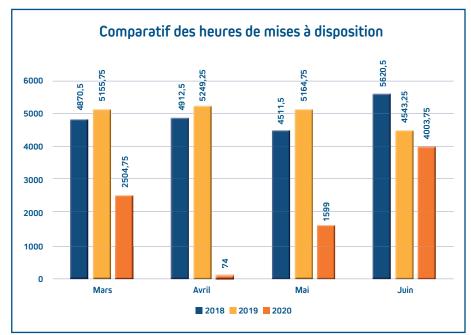
• Une chargée d'accompagnement et un chargé de mise à disposition reprennent le travail fin avril pour préparer la reprise.

MAI:

• Réouverture des bureaux : 11 mai • Nombre de client·e·s actif·ve·s en mai : 171

• Chômage partiel: 3190 h pour 80 salarié·e·s en parcours et 222 h pour 8 permanent·e·s

La reprise est progressive, certain-e-s salarié-e-s rencontrent des difficultés pour la garde des enfants. Le chômage partiel est prolongé jusqu'à fin juin pour pallier leurs pertes de revenus. L'équipe reprend en totalité entre télétravail et présentiel.



La reprise des activités au printemps

La préparation de la reprise :

Après l'annonce du déconfinement, il a été nécessaire de revoir organisation et procédures pour permettre la reprise du travail en toute sécurité :

- Affichage obligatoire
- Procédure de circulation dans les locaux et de désinfection des locaux
- Réorganisation des horaires des permanent·e·s pour limiter le nombre de personnes dans les
- Accueil uniquement sur RDV pour limiter l'afflux en salle d'attente
- Suppression du créneau de pré-accueil du mardi au profit de candidature par mail ou envoi de
- Recherche de masques, gels hydroalcooliques et gants afin d'équiper nos salarié·e·s en parcours pour leurs missions.

La relance client·e·s:

L'équipe a contacté chaque client.e pour évaluer son organisation à venir : reprise ou non programmée, besoin d'interventions supplémentaires ou diminution des temps d'intervention....

La plupart du temps, les décisions ont été prises au dernier moment par les client·e·s. : un challenge de réactivité pour l'équipe et nos salarié·e·s en parcours.

La reprise des salarié·e·s:

À fin mai, soit 3 semaines après la reprise officielle, nous avions relancé les prestations chez 69 % des client·e·s particulier·e·s et 64 % des professionnel·le·s.

78 % des salarié·e·s ont pu reprendre leurs missions et ainsi réaliser 1 600 heures!

Partage 44 ayant repris ses activités, nous avons cessé de solliciter le chômage partiel au 30 juin 2020.



La rentrée de septembre

Les client·e·s fidèles reviennent

Les client·e·s particulier·e·s:

Avec la rentrée, les client·e·s particulier·e·s qui avaient suspendu les prestations depuis le confinement reviennent vers Partage 44 pour organiser la reprise des interventions.

A mi-septembre, nous avions repris les prestations chez environ **90** % de ces client·e·s.

Les professionnel·le·s:

La quasi-totalité des client-e-s professionnel·le-s réguliers ont relancé les prestations à la rentrée sur un rythme similaire à celui d'avant-confinement.

Une reprise rythmée pour les 2 pôles



Record
en septembre
5 546 h
de prestations
réalisées

Ménage Particulier·e·s

La gestion des plannings du Pôle Ménage Particuliers est fortement impactée par le report de la formation CCP1 prévue initialement au printemps. En effet, les actions de formation sont prioritaires sur les prestations et cela entraîne un travail important pour organiser les remplacements.

Autres activités et client·e·s professionnel·le·s

Depuis mi-Août nous notons un afflux de demandes de manutentionnaires sur des volumes horaires particulièrement importants, surtout auprès de client·e·s professionnel.le.s.

Des nouvelles demandes pour de l'entretien régulier de locaux ont également été formulées par des bailleurs et des syndics de copropriété.

La reprise de septembre ayant été particulièrement intense, toute l'équipe a été heureuse de constater que l'investissement de tous, permanentes et salariées en parcours, avait permis de réaliser l'un des plus beaux mois depuis la création de l'association avec 5 546 heures de prestation.

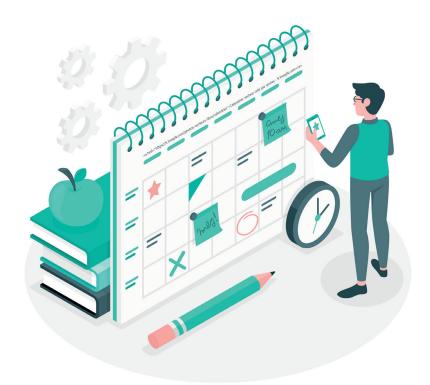
À mi-septembre, 10 client·e·s professionnel.le.s régulier·e·s n'ont pas encore relancé les prestations. Seulement 3 client·e·s ont définitivement stoppé les prestations à cause de cette crise sanitaire.

Le second confinement et les couvre-feux

Nous avons fait le choix de maintenir nos services lors du second confinement.

Les prestations chez les particulier·e·s ont été maintenues dans la très grande majorité des cas (seulement 7 % de suspension) Près de 320 heures ont été perdues pendant les 2 derniers mois de l'année. Mais de nouveaux·elles client·e·s régulier·e·s ont également sollicité nos services nous permettant de gagner près de 100 heures chaque mois.

Le Pôle professionnels a été lui aussi impacté par ce second confinement avec près d'un quart des client-e-s réguliers qui ont suspendu leurs prestations en novembre. **250** heures ont ainsi été perdues en Novembre/Décembre 2020. Plusieurs prestations ont également dû être reportées à 2021, notamment pour les chantiers insaluhres



570 h
perdues
en nov. dec.
2020

Un impact « Covid-19 » évident

Zoom sur les heures

Heures réalisées

Le début de l'année 2020 est marqué par des mois de janvier et de février en hausse de + 7 % par rapport aux heures réalisées en 2019.

Heures perdues

La crise du COVID et le premier confinement marquent un coup d'arrêt à la croissance de l'activité. Les mois de mars-avril-mai et juin enregistrent ainsi une baisse de près de **58** % par rapport aux heures qui avaient été réalisées en 2019.

Perte d'heures régulières

De nombreuses prestations régulières ont été suspendues par nos client·e·s au-delà même de la

levée du 1er confinement. En effet, le télétravail réduit les besoins d'intervention en entretien de bureaux ainsi que les prestations de ménage à domicile. De nombreux-ses client-e-s accueillant du public n'ont également pas pu rouvrir leurs portes. L'entretien des locaux n'est donc pas un besoin Immédiat. Enfin, quelques client-e-s ont dû stopper définitivement les prestations régulières pour raison financière.

Perte des heures ponctuelles

La période Printemps/Eté est habituellement marquée par de nombreuses demandes de client-e-s ponctuel·le-s : jardinage, petits travaux, déménagements, vitrerie, archivage...

La perte de ces heures est difficilement quantifiable mais nous pouvons néanmoins comparer le nombre de contrats de travail réalisés en mars-avril-mai-juin lors des dernières années.

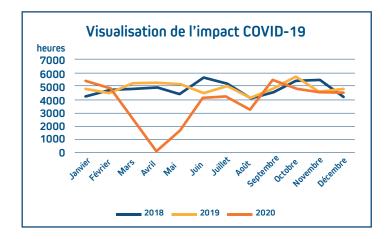
baisse de près de
23 %
des heures réalisées
sur l'année
complète

	2019	2020	Variation 2020 / 2019
MARS	525	421	-20 %
AVRIL	570	6	-99 %
MAI	558	185	-81 %
JUIN	523	408	-22 %

Nous pouvons aussi croiser ces éléments avec la variation de **-41** % du nombre de nouveaux DO entre 2019 et 2020.

Les heures gagnées

Les protocoles sanitaires spécifiques mis en place dans les établissements scolaires et d'enseignement, ont créé de nouveaux besoins. Nous avons ainsi positionné des salarié·e·s chez de nouveaux client·e·s formulant des demandes d'entretien et de désinfection en renfort de leurs équipes déjà en place.



Des résultats

rassurants à fin 2020

Le bilan annuel

Partage 44 a proposé 45 417 heures de travail à ses salarié·e·s en 2020. Cela représente l'équivalent de 28 temps pleins. 47.9 % des heures ont été réalisées chez des client·e·s professionnel·le·s (-14%) 52.1 % ont été réalisées chez des client·e·s particulier·e·s. (-31%).

Nous comptabilisons 286 nouveaux client·e·s en 2020.

63 % de nos client·e·s actif·ve·s en 2020 sont des « client·e·s fidèles » faisant appel à nos services pour des missions régulières ou de façon récurrente.

Notre chiffre d'affaires a reculé de 20.53 %

La pérennité de l'Association n'est pas inquiétée par ces pertes compensées en grande partie par le dispositif du chômage partiel. Nous restons évidemment attentif-ve-s à l'évolution de la situation en 2021, mais continuons à nous inscrire dans de nouveaux projets!

Type de tâches réalisées chez les client·e·s professionnel·le·s en 2020

66 %

Nettoyage

16 %

Manutention Bricolage

Type de tâches réalisées chez les client·e·s particulier·e·s en 2020

89,95 %

Entretien du domicile 6,23 %

Manutention Bricolage

Ils nous font confiance:



























Témoignages « Client·es Professionnel·les »

Ecole « Le Pont Supérieur » - Mission régulière d'entretien

«Compte tenu de la situation sanitaire, et du besoin de renfort de nettoyage des locaux dédiés aux formations danse du Pont Supérieur (studios, sanitaires), la prestation fournie par Partage44 nous apporte pleinement satisfaction; l'agent d'entretien Monsieur R. a parfaitement compris les besoins et les contraintes de notre structure et y répond parfaitement en s'adaptant rapidement à nos demandes. Le Pont Supérieur, en tant qu'établissement public, se satisfait de soutenir ainsi l'association Partage44 dans sa mission d'accompagnement à des personnels en insertion professionnelle »

Mme LEFAIX-CHAUVEL, Directrice Générale

Logements en copropriété - Mission régulière d'entretien et ponctuelle de peinture

« Nous faisons régulièrement appel aux services des intervenants de Partage 44. Les travaux de peinture que nous avions demandés ont été effectués avec ornfessionnalisme.

Nous avons bien apprécié la fiabilité et la flexibilité des personnes qui sont intervenues. Nos demandes ont bien été comprises à chaque intervention.
Les personnes responsables au niveau administratif sont très réactives et à l'écoute des besoins. L'amabilité de tous est très appréciable. » Mme C.

Témoignage « Client-e-s Particulier-e-s »

Monsieur R. - Mission ponctuelle d'aide au déménagement

« Pour votre information, les 2 salariés que vous nous avez mis à disposition nous ont bien aidé dans ce déménagement. Ils sont arrivés avec ponctualité et sont très bienveillants. Je les recommande si vous devez les affecter ailleurs. Et merci aussi pour votre réactivité depuis le début et votre professionnalisme. »

ACTIONS

salarié·e·s

formé·e·s

iiii

Accompagnement

Nos salarié·e·s

175 Personnes accompagnées en 2020, dont 142 inscrites en 2020.

11 mois Durée moyenne de parcours

38 % Hommes 62 % Femmes

42 % Bénéficiaire du RSA

40 % Résident-e-s de Quartiers Prioritaires de la Ville

70 % Demandeurs d'Emploi de Longue Durée





505 entretiens réalisés

Vigilance particulière COVID-19

Pendant le premier confinement, nous avons été particulièrement vigilent·e·s envers nos salarié·e·s que nous avons pris soin de contacter individuellement pour échanger sur la situation et s'assurer que l'isolement ne pesait pas trop sur leur moral.

Nos salarié·e·s étaient particulièrement inquiet·e·s du manque d'activité qui allait impacter leurs finances : il s'agissait donc aussi de pouvoir leur expliquer comment allait être calculé les indemnités de chômage partiel. L'accompagnement téléphonique a permis de leur faire procéder à leur actualisation POLE EMPLOI dès lors que la procédure a été actée.

À la sortie du confinement et à la réouverture de l'association, les salarié·e·s ont été reçu·e·s en rendez-vous individuel afin

de rappeler les consignes sanitaires, de les sensibiliser fortement à l'utilisation des EPI sanitaires et au strict respect des gestes barrières. Des supports ont été remis pour assurer la bonne compréhension des informations :

- Les règles de sécurité avec les gestes à adopter lors des missions mais aussi dans le cadre personnel
- Une fiche conseil en fonction des postes occupés par les salarié·e·s précisant les modalités de respect d'hygiène et de sécurité pendant les missions de travail
- Une attestation sur l'honneur par laquelle ils s'engagent à respecter scrupuleusement les procédures mentionnées précédemment mais aussi à nous signaler l'apparition d'éventuels symptômes liés à la COVID 19.

Un accompagnement vers l'emploi qui fonctionne

En 2020, 83,8 % de nos salarié·e·s en parcours ont été accompagné·e·s vers un emploi durable ou une formation qualifiante (sorties dites dynamiques) Grâce aux formations et à l'expérience

acquise au cours de leurs missions chez

nos client·e·s 37.8 % d'entre elles/eux

sont désormais en emploi durable. Ils/ Elles occupent des postes d'agent·e·s de nettoyage, d'aides à domicile ou d'employé·e·s polyvalent·e·s : des métiers actuellement en tension sur le territoire.

Témoignage « Parcours »

Mme Osarounamen E. est âgée de 31 ans. Elle a travaillé au Nigéria essentiellement dans le nettoyage et est arrivée en France en 2012. Elle a eu l'occasion d'assurer quelques missions de travail mais n'a pas réussi à stabiliser sa situation professionnelle.

Arrivée à Partage 44 en Mai 2019, plusieurs objectifs ont été identifiés pour développer son employabilité et favoriser son accès à l'emploi durable : Organisation de la garde des enfants, développement des compétences linguistiques et dynamisation de sa recherche d'emploi. Des problématiques de santé ont également été mises en exergue à l'occasion des missions de travail. L'accompagnement socioprofessionnel a permis à Mme E. de trouver une solution de garde pour se rendre disponible pour le travail. L'immersion dans l'emploi lui a permis d'améliorer sa maîtrise du Français et les différentes missions qui lui ont été proposées lui ont permis de parfaire ses compétences techniques. Son investissement dans son parcours, sa capacité d'adaptation et la qualité de son travail lui ont permis de faire ses preuves auprès d'un de nos clients qui lui a proposé une embauche en CDI sur un volume horaire adapté à sa situation de santé!

Formations

Formations professionnalisantes

Formation aux techniques de base en entretien du domicile

En 2020. 25 femmes (bénéficiaires du RSA et habitantes des quartiers prioritaires) ont suivi ce parcours de formation pour acquérir les techniques de base en ménage et repassage.

Cette formation est réalisée avec notre partenaire Retravailler dans l'Ouest, spécifiquement pour Partage 44. 3 sessions ont été organisées en 2020 malgré les contraintes sanitaires pour permettre à un grand nombre de nos intervenant·e·s à domicile d'être formé·e·s.

La formation de 48 heures se déroule en deux

- 21H sur l'entretien du cadre de vie
- 18H sur l'entretien du linge
- 9H sur la communication et les compétences langagières

Ces ateliers permettent un premier niveau d'employabilité en acquérant les gestes et le savoir-être professionnels.

Le dispositif de professionnalisation des intervenants à domicile CCP1

Dispositif visant à accompagner les salarié·e·s vers une des certifications du titre professionnel « d'Assistant·e de vie aux familles », en leur proposant une formation adaptée à leurs besoins, avec l'organisme Retravailler dans l'Ouest. Pendant six mois nos salarié·e·s alternent donc formation, missions de travail et accompagnement socioprofessionnel. Cette formation, construite sur

mesure, est proposée depuis 8 ans aux salarié·e·s en parcours à Partage 44. En 2020, 12 femmes ont suivi ce parcours CCP1. 11 d'entre elles ont obtenu la certification, la douzième se présentera aux rattrapages en Juin 2021.

85 % des salariées positionnées sur ce dispositif ont trouvé un emploi durable rapidement après la formation. Les embauches sont essentiellement réalisées dans le secteur des services à la personne : preuve d'une réelle cohérence entre la formation dispensée, les besoins du territoire et les projets professionnels des salariées.

Atelier nettoyage professionnel et vitrerie

En 2020, les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de réaliser autant d'ateliers que nous l'aurions souhaité. Seules 4 salarié·e·s en parcours ont pu être formé·e·s aux techniques de nettoyage de vitres.



Notre partenaire formation « Retravailler

dans l'Ouest »

Formations

suite...



Du langage professionnel à l'utilisation du numérique

- 8 salarié.e.s ont bénéficié de cette formation organisée en partenariat avec l'association Babel 44. Elle est constituée de deux ateliers de formation de trois heures par semaine, pendant huit semaines:
- Un atelier Français Langage Professionnel (écrire le vocabulaire de son métier, dire où je travaille, ce que je fais...)
- Un atelier utilisation du numérique (faire une recherche sur Google, écrire un email formel, envoyer un SMS, aller sur le site de Pôle Emploi, chercher un itinéraire pour ses déplacements...)

Le contenu pédagogique est individualisé afin de répondre au mieux aux besoins de chaque personne. L'objectif de cette formation est de permettre à nos salarié.es. de s'approprier le vocabulaire professionnel en lien avec leur métier et de gagner en autonomie sur l'utilisation des outils numériques.

Français Langue Professionnelle

6 salariées ont suivi cette formation dont l'objectif est de progresser en français en approfondissant le vocable professionnel afin d'être capable de laisser un mot et de comprendre des consignes écrites, parler de leur métier et de leurs compétences, suivre une formation diplômante. La formation se

déroule en atelier de trois heures chaque semaine pendant huit semaines. Notre partenaire Babel 44 individualise le contenu pédagogique et s'adapte aux besoins de chacune. Cette formation est destinée prioritairement aux femmes ayant suivi la formation « aux techniques de base de l'entretien du domicile » pour permettre à certaines d'accéder par la suite au CCP1 ou d'appréhender le marché de l'emploi.

Habilitation électrique de premier niveau

2 salariés ont été formés et ont obtenu l'habilitation de premier niveau pour effectuer des interventions simples d'ordre électrique. Cette action de formation spécifique dispensée par Temis Formation répondait à un besoin dans le cadre des prestations de gardiennage réalisées pour des bailleurs et des résidences d'habitat collectif.

Témoignage « Formation »

Mme Sophie S.

« Le dispositif CCP1 d'Assistante de vie aux Familles est une formation qui m'a aidé à appréhender le métier. J'ai appris à apprécier les tâches effectuées aux domiciles des personnes et à les réaliser de manière professionnelle. Je recommande vivement à toutes les personnes qui ont ce projet d'aide à la personne, cette opportunité »

Partenariats

pour l'emploi des plus précaires

Partenariats historiques

DPH – Association Les Eaux Vives

L'Association Les Eaux Vives travaille à la mise à l'abri et l'insertion de personnes en situation de précarité et d'isolement social. Dans le cadre de l'expérimentation "5 Ponts" et du "Dispositif Premières Heures", elle propose aux personnes accompagnées émettant le souhait de reprendre une activité salariée des missions en cuisine, en entretien des locaux et en maraîchage.

L'Association Intermédiaire Partage 44 dans le cadre de cette convention est mobilisée :

- En tant qu'appui pédagogique dans l'immersion en emploi du public concerné.
- En tant que partenaire dans la mise en place et l'évaluation du dispositif

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et d'une convention entre l'Unité Départementale de la DIRECCTE, le Département de Loire Atlantique et la Ville de Nantes.

ADPS

Cette action menée par les éducateurs trices spécialisé es de l'Agence Départementale de la Prévention Spécialisée, est avant tout une démarche à vocation éducative qui poursuit trois objectifs auprès de jeunes en risque de marginalisation ou déjà marginalisé es:

- La mise en place d'un temps permettant d'approfondir la relation avec un petit groupe de ieunes.
- La mise en place d'un lieu d'expérimentation, de découverte, pour permettre à des jeunes d'agir.
- La mise en place d'une démarche permettant de mieux appréhender les ressources et les difficultés des jeunes afin d'envisager une suite éventuelle.

L'Association Intermédiaire PARTAGE 44 dans le cadre de cette convention est mobilisée :

- En fonction du territoire de l'Association Intermédiaire en tant qu'Employeur du public mis à disposition sur les chantiers éducatifs,
- En tant qu'appui pédagogique dans l'immersion en emploi du public concerné.

Nouveaux partenariats

TRIPTIC

Dans le cadre d'une expérimentation pendant l'été 2020, une convention a été mise en place afin de mutualiser les moyens de La Ville de Nantes, du Triptic Léo Lagrange Ouest et de Partage 44 autour d'un projet visant à remobiliser des jeunes par une première activité économique.

Cette action s'inscrit comme une réponse afin de permettre à un groupe de jeunes de vivre une première expérience professionnelle (avec une rémunération) en collectif.

Autour d'un projet de construction d'une scène amovible en bois, les jeunes ont ainsi pu s'initier à de nouvelles pratiques, effectuer des gestes techniques et découvrir le monde professionnel, ses codes et les savoirs être nécessaires pour l'intégrer.

L'Association PARTAGE 44 a été mobilisée :

- Pour l'établissement des contrats de travail des jeunes mis à disposition sur ce projet
- En tant qu'employeur favorisant l'intégration des jeunes dans ses effectifs propres

Un chez soi

Le Groupement de Coopération Social et Médico-Social a pour objet de favoriser l'accès au logement des personnes les plus démunies.

Cette convention vise à mettre à disposition du personnel pour intervenir dans le cadre de missions de manutention pour l'emménagement des locataires, de la réalisation de petits travaux dans les appartements des locataires, ainsi que pour réaliser l'entretien des locaux administratifs.

Obiectifs du partenariat

- Favoriser l'accès à l'emploi des publics en difficultés sociale et professionnelle
- Effectuer l'entretien des locaux administratifs
- Réaliser l'emménagement des locataires
- Créer une dynamique de partenariat entre les associations.

Impulsion « Vita Air »



2021

PROJET:

Nouvelle offre de service en 2021

En 2020, l'équipe de Partage 44 s'est engagée dans un parcours de formation visant à développer une nouvelle offre de service.

Une démarche entreprise en 2019

En 2019, le contexte emploi sur le territoire nous amenait à nous interroger autour de plusieurs axes de réflexion : Aussi, afin de pouvoir répondre à ces enjeux, de proposer de nouvelles pistes emploi à nos salarié·e·s et être toujours plus pertinent es face aux besoins des employeur euses, du territoire, l'équipe de Partage 44 s'est engagée dans le projet VITA AIR.

Les prestations chez les professionnel·le·s impulsent une dunamique positive pour nos salarié·e·s

Première approche de l'Entreprise concluante Nouvelle offre de service à destination

des professionnel·le·s

Profil de nos salarié.e.s en évolution

Territoire offrant des opportunités d'emplo

OBJECTIFS 2021

La crise économique qui se dessine en arrière-plan de la crise sanitaire a impacté le monde du travail et le marché de l'emploi. L'approche Vita Air reste néanmoins un outil pertinent. Elle vise à répondre au plus vite aux problématiques de recrutement des métiers en tension et à anticiper les besoins de demain. Cette approche permet de travailler sur la montée en compétences des salarié·e·s disponibles. Les secteurs du bâtiment, de l'entretien et de la production sont particulièrement visés par la démarche. 2021 s'inscrit donc dans la poursuite de cette formation avec l'objectif de rapidement mettre en application ce que l'équipe a pu découvrir.

2020 : une année pour se former à cette nouvelle approche

La formation initialement prévue sur 6 mois, a, elle aussi, subi de plein fouet l'impact de la crise sanitaire. L'équipe aura finalement terminé sa formation début 2021, quasiment 1 an après l'avoir débuté.

Une toute nouvelle approche « Gagnant-Gagnant » à proposer aux professionnel·le·s

Nous déployons donc cette nouvelle solution RH qui vise à mettre en adéquation les compétences disponibles et les besoins en personnel des recruteur·euse·s. Cette approche s'appuie sur une visualisation de terrain et notre expertise en analyse de compétences. Grâce à l'approche différente que propose Vita Air, nous appréhendons au mieux les attentes des employeur euse s en termes de compétences techniques et comportementales. Nous accompagnons ainsi nos salarié·e·s dans leur montée en compétences vers les métiers à fort potentiel de recrutement aujourd'hui mais aussi demain.

Actualités

Changement dans les équipes de permanent·e·s



Départ de Florence

Après 16 années de bienveillance et de professionnalisme à l'encontre des salarié·e·s en parcours comme de ses collègues, Florence PADIOLEAU a quitté Partage 44 pour de nouveaux horizons professionnels. Toute l'équipe a apprécié travailler avec elle et ne doute pas que leurs routes se recroiseront!



Arrivée Sarah

Sarah IBRAHIM qui avait déià assuré un remplacement de Conseillère Accompagnement Emploi en 2019 a rejoint l'équipe en CDI pour remplacer Florence. C'est avec joie que l'équipe a rouvert ses portes à cette collègue dynamique, positive et souriante.

Bénévolat : une année « à distance »

mais de nouveaux projets en 2021

Le contexte particulier de cette année 2020 a fortement impacté les activités bénévoles.

Etroitement liée à l'activité de l'association, réduite en raison des mesures de confinement, la mission principale de bénévolat, un des maillons du processus de recrutement, a dû être suspendue.

Les bénévoles n'ont pu être accueillis physiquement durant cette période. Le contact a néanmoins été maintenu tout au long de l'année entre la Direction et l'ensemble des bénévoles, au moyen de mails et de visio-conférences, les tenant informés de l'évolution de l'activité de l'association et des nouvelles perspectives. A été présenté, entre autres, la Plateforme de l'Inclusion, dispositif récent mis en place par la DIRRECTE pour centraliser les informations liées au parcours des salariés en insertion. Ce nouvel outil a nécessité l'évolution du processus de recrutement des candidaties en ce sens que les entretiens d'accueil et de recrutement sont désormais réalisés par les Chargées d'Accompagnement Emploi et non plus par les bénévoles.

Aussi, cette période aura permis de faire émerger de nouvelles missions : celle d'accompagner les salarié·e·s dans l'apprentissage du français et celle d'aider à leur mobilité dans la ville de Nantes.

Ces nouvelles perspectives d'ateliers répondent à des besoins identifiés par les Chargées d'Accompagnement Emploi, la coordinatrice ménage et l'encadrant technique. Un travail de coordination favorisera de plus le lien entre salarié·e·s permanent·e·s et bénévoles.

Motivée par ce nouveau départ, l'équipe de bénévoles est appelée à se renforcer en fonction des besoins, de la satisfaction des salarié·e·s en parcours et de leur insertion dans notre société.

En œuvrant pour une société plus inclusive, nous donnons du sens à notre engagement.

Catherine Maillet, chargée d'accompagnement des bénévoles

Merci pour votre confiance!



41, rue du Général Buat 44000 Nantes contact@partage44.org

02 40 74 43 40 www.partage44.org

Horaires d'ouverture Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi après-midi

Ne perdez rien de nos actus!





événements - Actualités - Promotions - Témoignages SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX









